

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1970 B 00590  
Numéro SIREN : 702 005 901  
Nom ou dénomination : SETEC ORGANISATION

Ce dépôt a été enregistré le 16/07/2021 sous le numéro de dépôt 93482

**SETEC ORGANISATION**  
Société par Actions Simplifiée au capital de 152.000 €uros  
Siège social : Immeuble Central Seine, 42-52 Quai de la Rapée - 75583 PARIS CEDEX 12  
702 005 901 RCS PARIS

**DECISIONS COLLECTIVES DES ASSOCIES  
CONSTATEES PAR ACTE SOUS SEING PRIVE**

EN DATE DU 30 JUIN 2021

[EXTRAITS]

**L'an deux mille vingt-et-un, le 31 mai, les associés soussignés :**

- **La société SETEC CONSULTANTS**, détenant.....530 actions
- **La société SOCIETE CIVILE SETEC ORGANISATION**, détenant .....470 actions

**APRES AVOIR EXPOSE :**

1- Qu'ils sont les seuls associés de la société SETEC ORGANISATION., Société par Actions Simplifiée au capital de 152.000 €uros, divisé en 1.000 actions de 152,00 €uros de nominal chacune, toutes de même catégorie, dont le siège social est sis Immeuble Central Seine, 42-52 quai de la Rapée – 75583 Paris cedex 12, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, sous le numéro 702 005 901, et qu'ils représentent en tant que tels la totalité des actions et des droits de vote composant le capital de la Société.

2- Qu'aux termes de l'article 17.2 des statuts de la Société, les décisions collectives peuvent résulter du consentement des associés exprimé dans un acte sous seing privé.

3- Qu'ils ont décidé de statuer par voie d'acte sous-seing privé sur les points suivants :

- **Démission de M. Philippe BEDEK de son mandat de Directeur Général Délégué de la Société, et décisions à cet égard,**
- **Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.**

.../...

**SONT CONVENUS DE PRENDRE LES DECISIONS SUIVANTES :**

**PREMIERE DECISION**

La Collectivité des associés, prend acte de la **démission de Monsieur Philippe BEDEK de son mandat de Directeur Général Délégué de la Société à effet à compter de ce jour** et lui donne quitus entier et sans réserve pour sa gestion.

La Collectivité des associés décide de ne pas pourvoir à son remplacement.

**DEUXIEME DECISION**

la Collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

.....  
**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

**Le Président**

Pour SETEC CONSULTANTS

*Michel KAHAN*

